

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- N° 000350

Optique 144369  Autres

Maladie  Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 08365

Société : ROYAL AIR MAROC

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : JRIA ABDELLAH

Date de naissance : 04-01-1964

Adresse : 125 RUE 13 BIS 601 ERRAJI-

OUFA 06133326 Total des frais engagés : 250 + 232 Dhs

Tél. :

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 08/12/2022

Nom et prénom du malade : JRIA ELYAS Age:

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie :

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC Pathologie:

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA ACTUELLE Le : 10/10/2023

Signature de l'adhérent(e) : 



## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le paiement des Actes
07/12/2022	U51		250,71€	Docteur Ouadie Béchir Pédiatre Hôpital N°26 Résid' 04 Bougogne 14110 05 22 47 04 04 22 44 46 45 04

PHARMACIE A QUAI		EXECUTION DES ORDONNANCES	
S. CHALAK en pharmacie		Date	S. CHALAK H21
Docteur en pharmacie			Montant en FCFA
S. CHALAK Docteur en pharmacie 55, AV. Serey Sebou - El Oulemia Tel / Fax : 95 22 98 53 42 Ref : 01541463000052		08/12/02	55, AV. Serey Sebou - El Oulemia Tel / Fax : 95 22 98 53 42 CASABLANCA ICE - 01541463000052

#### **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### **Important :**

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient
			COEFFICIENT DES TRAVAUX
			MONTANTS DES SOINS
			DEBUT D'EXECUTION
			FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES		DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE	
		H 25533412 21433552 00000000 00000000 D 00000000 00000000 35533411 11433553 B G	
		(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession	
			COEFFICIENT DES TRAVAUX
			MONTANTS DES SOINS
			DATE DU DEVIS
			DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

# Dr. Ouadie BENNANI

Pédiatre  
Homeopathe

Maladies des Enfants et Nourrissons  
Lauréat de la Faculté de Médecine de Tours  
Ancien Pédiatre des Hôpitaux de France  
Allergologie infantile et Asthme



# الدكتور وديع بناني

اختصاصي في أمراض الأطفال والرضع  
والطب المثلثي  
خريج كلية الطب بتور - فرنسا  
طبيب الأطفال سابقًا بمستشفيات - فرنسا  
أمراض الجهاز التنفسي والحساسية

**PHARMACIE AL S. CHALAK**  
Docteur en médecine  
55, AV. Oued Sebou  
Tél / Fax : 05 22 90 51 40  
159 Bd Bourguiba, Casablanca  
GSM : 098 154 146 800

Sur rendez-vous

Casablanca, le .....

08 DEC. 2022

بالموعد

JRI'A ELYAS

52 238,00

116,80.

PPU: 116,80 DH  
LOT: 649116  
PER: 05/24

(1) COALOXIC 500 mg  
(Carb 24) eight

21,80

21,80  
EAN GUARD  
S. CHALAK Haj Nassar  
Docteur en Pharmacie  
55, Av. Oued Sebou  
Tél / Fax : 05 22 90 51 40  
159 Bd Bourguiba, Casablanca  
GSM : 098 154 146 800

21,80

EFFIPRED® 20 mg

PPV 580H40  
EXP 03/2024  
LOT 11035 1

**PHARMACIE AL OUARD**  
S. CHALAK Haj Nassar  
Docteur en Pharmacie  
55, Av. Oued Sebou  
Tél / Fax : 05 22 90 51 45  
159 Bd Bourguiba, Casablanca  
GSM : 098 154 146 800

19,00

29,1,-  
4) RSV 1,1 mg

22,00  
Docteur Ouadie BENNANI  
Pédiatre

PHARMAS  
LOT : 3218  
UT.AV : 09-24  
PPV : 19DH00

إقامة شوان . الدار البيضا . الهاتف : 05 3224 104 73  
159 Bd Bourguiba, Casablanca, 105, Resid. Shwar  
GSM : 098 154 146 800  
E-mail : bennaniouadie@gmail.com

PPV 22DH00 EXP 05/2025  
LOT 24003 9